

RAT-KILLER -B

Fiche de données de sécurité

1 PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE.

Identification du produit

- 1.1 **Produit Nom commercial:** RAT KILLER-B
Catégorie: Rongeur appâts
Formulation: prêt-à-utilisation
- 1.2 **Identification de la société:** INDUSTRIES Defensor
- 1.3 **Numéro d'urgence:** 00 216 714 320/71 484 089

2 COMPOSITION

2.1 2.1 Ingrédients actifs:

| CHEMICAL NAME | CONC. % | CAS no. | EINECS no. | CEE no. | Symbols and risk phrases |
|---------------------|---------|------------|------------|--------------|---------------------------------|
| Brodifacoum | 0,005 | 56073-10-0 | 259-980-5 | 607-172-00-1 | T+, R 27/28-48/24/25; N, R50-53 |
| Denatonium benzoate | >0,01 | 3734-33-6 | 223-095-2 | - | Xn, R 22-36/37/38 |

2.2 Informations sur les composants dangereux: Leur concentration est inférieure à niveau dangereux. Ainsi aucune étiquette dangereux est nécessaire.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS DU PRODUIT: - des conseils aux médecins.

Ce produit contient coumarinoids à faible concentration et peut causer une intoxication en cas d'ingestion en grandes quantités.

Symptômes d'intoxication grave en cas d'ingestion, Vitamine K inhibition, demiques et des hémorragies muqueuses.

Conséquences hémorragiques sur tous les systèmes et appareils.

Therapy - si de grandes quantités sont avalées, faire vomir, faire un lavage d'estomac. Surveiller l'activité de la prothrombine; dans le cas d'une réduction du niveau, traiter avec de la vitamine K.

Contreindications - anticoagulants.

4 PREMIERS SECOURS

- 4.1 - Le contact avec les yeux : Laver rapidement l'œil avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste consulter un médecin.
- 4.2 Contact avec la peau - Laver rapidement la peau avec un savon neutre et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés.
- 4.3 Inhalation - Nous rapportons les premières mesures d'aides générales, même si cette préparation est un plat de pâtes. Retirer à l'air frais. Donner de l'oxygène si nécessaire. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
- 4.4 Ingestion - Obtenir une attention médicale immédiate. Ne pas faire vomir à moins différemment conseillé par le médecin. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

5 MESURES CONTRE L'INCENDIE.

Ce produit est non-inflammable, mais est combustible. En raison de l'état physique du produit (pâtes), la dispersion de la poussière et de la formation consécutive de mélanges inflammables est hautement improbable. Les indications suivantes sont proposées au cas où le produit est impliqué dans des incendies.

- 5.1. Moyens d'extinction - CO2, eau pulvérisée, mousse, poudre chimique.
- 5.2. Lutte contre l'incendie - Porter des vêtements de protection complète et un appareil respiratoire autonome.
- 5.3. Les risques d'exposition - contact: Porter des gants de protection.

6 MESURES DE REJET ACCIDENTEL.

- 6.1 Nettoyage / collecte indications - Recueillir le produit dans un polyéthylène ou de toute boîte en plastique, à l'exclusion PVC. Personal
- 6.2 précautions - Porter des gants et des lunettes de protection, caoutchouc / bottes en plastique ou galoches en caoutchouc / plastique.
- 6.3 Ne pas laver avec de l'eau. L'incinération est rapidement nécessaire.

MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker dans le récipient d'origine dans des conditions fraîches et sèches, dans un environnement sécurisé, fermé à clé, et bien ventilé. Manipuler avec précaution, porter des gants en vinyle. Tenir hors de portée des enfants. Stocker à l'écart de produits alimentaires, aliments pour animaux et des boissons. Porter des gants et des vêtements protecteurs. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité présente, si possible).
 Matériau approprié pour les conteneurs - Les appâts sont emballés dans des sachets et enveloppé dans des feuilles de plastique. Ainsi tout type de matériel est adapté pour l'emballage. Cependant, polyéthilène ou d'autres matières plastiques ou carton sont préférables.

Société Tunisienne
 de Produits Insecticides
 Rte Menzel Chaker Km 1,5 SEAX
 Tél: 74.244.620 Fax: 74.244.711
 G.S.M: 25.387.857
 M.F. 1009900 B/A/M/000

7 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- 7.1 Yeux - Porter des lunettes de protection que dans le cas du traitement peut entraîner la production de poussière.
 7.2 mains - Porter des gants de vinyle / plastique / caoutchouc.
 7.3 Vêtements - vêtements spécial est nécessaire que dans des conditions d'urgence.
 7.4 Hygiene - Se laver les mains après manipulation.
 7.5 Les limites d'exposition (VLE / MPT) - Aucune établie. Nous pouvons vous proposer un niveau PRUDENTIAL 0,2 mg / mètre cube pour la poussière totale.

8 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

L'état physique - solide, la consistance pâteuse
 Odeur - aromatique
 Inflammabilité - Non inflammable. En raison de l'état physique du produit (pâtes), la dispersion de la poussière et de la formation conséquente de mélanges inflammables est hautement improbable.

9 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 9.1 Réactions dangereuses - Aucun
 9.2 Incompatibilité (matériaux spécifiques à éviter) - agents oxydants, en particulier des acides oxydants. Acides.

10 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ingestion - cfr. les points 2 - 3
 Peau - aucun
 Inhalation - aucun

11 INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Toute élimination doit être conforme aux exigences locales et nationales.

12 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Evacuation du produit - incinération - Toute élimination doit être conforme aux exigences locales et nationales. Code CER: 070499.
 Caractéristiques dangereux - aucun
 Emballage - réutilisables
 Carton: 150101-200101
 Plastique: 150102-200103
 Autres matériaux: 150106-200301

13 RENSEIGNEMENTS DE TRANSPORT

Classe - N. ONU - Groupe d'emballage - Ce matériel est pas classé dans la classe 6.1

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification conformément à la directive de l'UE 9945 pour les substances et préparations dangereuses: NON DANGEREUX
 Symboles de danger: néant.
 Phrases R obligatoires: néant. Voir l'étiquette informative.
 Obligatoires phrases S: néant. Voir l'étiquette informative.

14 AUTRE INFORMATIONS

Numéro de la révision: 4 Date de compilation: Juillet 2004

Les informations ci-dessus sont considérées comme exactes et représentent les meilleures informations dont nous disposons actuellement. Cependant, nous ne faisons aucune garantie, expresse ou implicite, quant à ces informations. Ils ne sont pas valables si le produit est mélangé avec d'autres substances ou utilisé pour des objectifs différents. Les utilisateurs doivent faire leurs propres investigations afin de déterminer la pertinence de l'information pour ses fins particulières.

Pour plus d'informations sur le produit, lire l'étiquette sur l'emballage.

Toute utilisation et l'élimination doivent être conformes aux exigences locales et nationales.

Société Tunisienne
 de Produits Insecticides
 Rte Menzel Chaaker Km 1,5 - SFAX
 Tél: 74 244.620 Fax: 74 214.111
 G.S.M: 79 387.857
 M.F: 1009900 B/A/M/000